

Fermeture de l'Abitibi-Bowater à Beaugrand : deux points de vue qui s'affrontent « Cédez nous l'usine pour un dollar ! »

Yvon LECLERC

La nouvelle est tombée comme une catastrophe. À Beaugrand, tout le monde l'appréhendait depuis quelques années avec des fermetures occasionnelles allant de quelques semaines à quelques mois, mais personne n'osait y croire. Après tout, l'usine n'est-elle pas rentable ? Pourquoi la fermerait-on ? Pourtant, à la mi-octobre, elle sera fermée. Et pour une durée indéterminée. « C'est une tragédie qui touche surtout la Côte-de-Beaugrand mais qui s'étend aussi jusqu'à Beaugrand » rappelle en entrevue le maire de Beaugrand et préfet de la MRC, monsieur Henri Cloutier.



Henri Cloutier, maire de Beaugrand

Deux visions, deux approches

Voyons les faits tels qu'ils sont. L'usine de Beaugrand offre des caractéristiques uniques non seulement dans le groupe Abitibi-Bowater mais dans l'ensemble de l'industrie des pâtes et papiers. Ces caractéristiques devraient normalement lui permettre de vivre et de prospérer. Or, en lieu et place, on annonce sa fermeture. Pourquoi ?

D'abord, le groupe Abitibi-Bowater qui traîne une dette de plus de six milliards de dollars est placée sous le coup de la protection de la Loi sur les arrangements avec ses créanciers et le mandat de restructurer le groupe est confié à Ernst & Young, une firme comptable qui analyse la situation à partir des états financiers et non à partir de la situation économique de l'usine et de sa capacité de production. La tentation est grande, pour un comptable, de ramener la production à seulement quelques grandes usines, à fermer les plus petites et à réduire ainsi une partie importante des coûts fixes de production. Et quand la firme comptable est payée 1 million de dollars par jour (oui, oui !) on prend le temps de bien analyser ...

On comprend que l'analyse comptable ne tient pas compte des caractéristiques propres à l'usine de Beaugrand. Des caractéristiques que l'on ne retrouve pas dans les autres usines du groupe qui ont fermé leurs portes au cours des années récentes. Et ici, on entre dans l'analyse micro et macro économique. Le portrait est tout autre.

L'usine est rentable

L'usine de Beaugrand est parvenue à fonctionner avec les coûts de pr¹2

duction les plus bas de toutes les usines de pâtes et papiers d'Amérique du Nord. Et pas seulement dans le groupe Abitibi-Bowater. Mieux encore, en août dernier, dans un mois normal de production, l'usine a dégagé un surplus de 3M\$ ce qui représente, à l'échelle d'une année, un profit de plus de 30M\$. Et malgré tout, les comptables l'ont tombé la guillotine. Cherchez l'erreur !

Recherche et innovation

En premier lieu, la chute radicale de la demande de papier-journal ne touche pas l'usine de Beaugrand puisqu'elle n'en fabrique pas ; elle se consacre à la recherche-développement dans le secteur du papier à valeur ajoutée. C'est cette usine qui a mis au point la recette pour produire un papier à 90% de blancheur à partir de pâte mécanique alors que ce résultat s'obtient dans l'industrie à partir de pâte chimique. Procéder à partir d'une pâte mécanique et d'une bouilloire alimentée par l'électricité est beaucoup moins polluant pour l'environnement et réduit presque à zéro l'émission de gaz à effet de serre. Mieux encore, les employés de l'usine viennent de se donner le défi de relever le pourcentage de blancheur de 90 à 92 % ; ils ont réussi en moins de deux heures !

Car la principale caractéristique de cette usine, c'est la créativité et l'innovation. Une équipe relativement restreinte, entièrement vouée à la recherche de nouveaux produits et procédés, avec l'étroite complicité de la direction. « Rien que pour ça, l'usine doit poursuivre sa mission. Le vrai drame de cette fermeture se situerait dans la perte du capital humain, du capital de création qui s'est constitué à Beaugrand. Ce serait une perte pour tout le Québec et non seulement pour l'industrie des pâtes et papiers. On est loin de la comptabilité. » affirme le maire de Beaugrand. Une grande usine ne peut se concentrer sur la recherche puisque sa mission consiste avant tout à produire.

Un comité de suivi et de relance

Réunis en assemblée extraordinaire le 24 septembre dernier, les maires, les députés, les dirigeants et les syndicats de l'usine ainsi que les principaux joueurs économiques de la Côte-de-Beaugrand ont créé un comité de relance dont le mandat consiste à obtenir l'annulation de la clause de non-concurrence qui interdit à une usine du groupe de produire une variété de papier qui vient en concurrence avec un des produits du groupe qu'elle fabriquait au moment de sa fermeture. En outre, le comité veut obtenir que le groupe chauffe minimalement l'usine. On sait que la Loi sur les arrangements avec les créanciers exige que de l'entreprise qu'elle garde en état ses actifs protégés par cette loi.

Le Centre local de développement

« Le milieu des affaires sur la Côte-de-Beaugrand est confiant de passer au travers de cette crise sans trop de dommages collatéraux, » affirme d'entrée de jeu le directeur général du CLD, Mario Leblanc ; « je ne sens pas qu'on s'en remet seulement qu'au gouvernement pour se sortir de cette impasse ; nous avons besoin des pouvoirs publics, mais la solution appartient avant tout aux employés, aux employeurs et aux intervenants de notre région. . »

La Côte-de-Beaugrand serre les coudes et une fois de plus, devrait s'en sortir ■